

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'association « Les amis de la chapelle de Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi » seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bretagne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don

# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne  
55, rue Charles Nungesser  
CS 20116 - zone de Prat Pip Nord  
29802 Brest Cedex 9  
02 98 04 86 28  
bretagne@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur



## MAIRIE DE GUILLIGOMARC'H

8, Place de l'Eglise  
29300 Guilligomarc'h  
02 98 71 72 86  
mairie@guilligomarc'h.com

## ASSOCIATION « LES AMIS DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA CLARTE DE SAINT-ÉLOI »

Mairie - 8, Place de l'Eglise  
29300 Guilligomarc'h  
notredamelaclarte@gmail.fr

## NOS PARTENAIRES

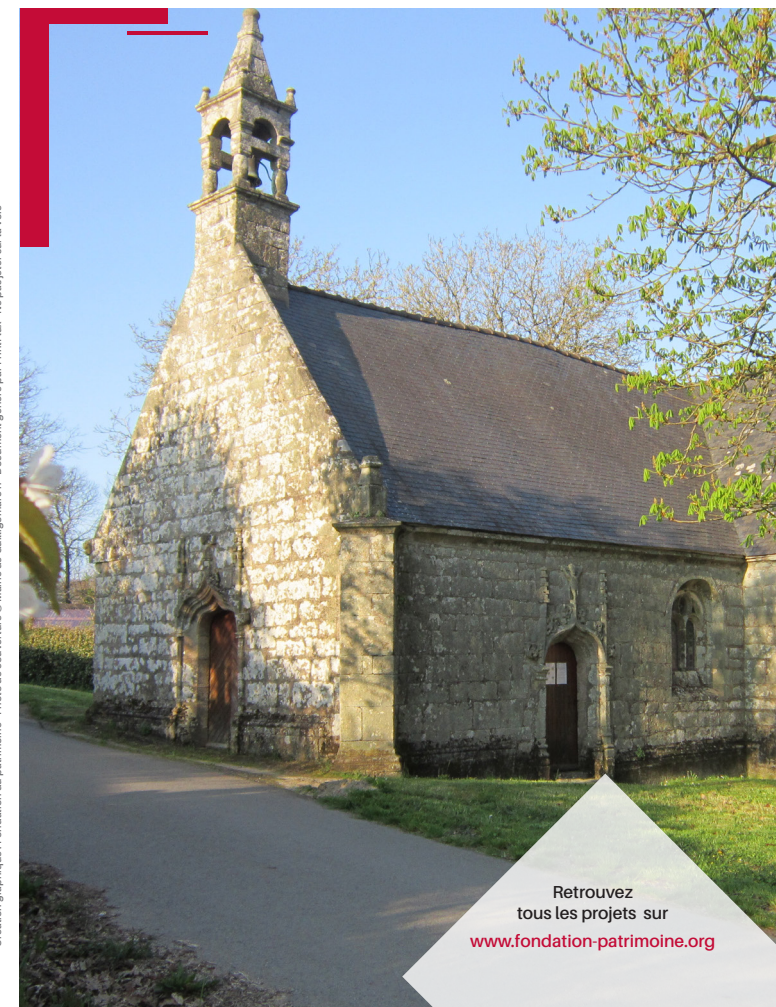


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

# La chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi

À Guilligomarc'h



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie de Guilligomarc'h - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE

La chapelle a été édifée au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle et placée sous la protection de Notre-Dame de la Clarté de Saint-Eloi. En forme de croix latine, en belles pierres de taille, d'une longueur de 17 m, elle présente un extérieur très homogène, caractéristique d'une chapelle campagnarde de gothique flamboyant.

Des travaux de restauration sont intervenus notamment vers 1848, comme en témoigne une mention sur le fronton Ouest. La chapelle a ainsi été plusieurs fois remaniée mais le choeur, le transept et le début de la nef, forment les parties les plus anciennes, datant du XVI<sup>e</sup> siècle. La deuxième partie de la nef a été remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle avec la reprise de la charpente correspondante. Le mobilier est particulièrement intéressant avec notamment les statues en bois, datant du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

### VOCATION DU SITE

La chapelle est un lieu affecté au culte qui propose une exposition temporaire chaque été. Des visites guidées de la chapelle sont aussi organisées.

### NATURE DES TRAVAUX

Les investigations réalisées ont mis en évidence de graves défauts dans la charpente qui engagent la résistance de la couverture, ainsi que des décaissements des fondations qui impactent la stabilité de l'édifice

Enfin le mobilier sera pour partie restauré en profitant des travaux et démontages dans la chapelle

### LES CONTREPARTIES

Chacun peut apporter sa contribution et devenir ainsi acteur de cette restauration, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt.

De 200€ à 299€ : visite privée de la chapelle

Plus de 300€ : participation au vernissage

Montant des travaux	622 922 €
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	2020/2021

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

**La chapelle Notre-Dame De la Clarté de Saint-Éloi**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/32595](http://www.fondation-patrimoine.org/32595)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi à Guilligomarc'h

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



© Mairie de Guilligomarc'h